

## APPEL A CANDIDATURES 2017 DU CANCEROPOLE DU GRAND-EST

### « SOUTIEN AUX JEUNES CHERCHEURS »

Le développement de la recherche translationnelle en oncologie constitue un objectif majeur du Cancéropôle du Grand-Est. Il nécessite de pouvoir s'appuyer sur des personnels formés à des compétences et méthodologies dédiées, et à jour des connaissances dans un domaine de pointe en constante évolution.

Dans le cadre de son plan d'action 2015-2017 et de sa mission d'accompagnement / formation des chercheurs de son inter-région, le CGE renouvelle son soutien aux jeunes chercheurs par un appel à candidatures comportant 2 volets :

- Soutien à la participation à des congrès internationaux,
- Soutien à la participation à des formations.

### SOUTIEN A LA PARTICIPATION A DES CONGRES INTERNATIONAUX

Les communications au sein des congrès internationaux constituent un vecteur de premier plan de mise à niveau des connaissances et offrent par ailleurs des opportunités d'échanges avec des chercheurs de tous horizons, ouvrant des pistes de collaboration et confortant la visibilité internationale.

Le CGE accorde un soutien à de jeunes chercheurs ou médecins présentant une communication dans un congrès international tenu à l'étranger.

#### ● **Critères d'éligibilité**

- jeune chercheur (doctorant, post-doctorant) / jeune médecin non statutaire,
- membre d'une équipe de recherche ou clinique du périmètre du CGE,
- thématique principale du congrès en lien avec la recherche sur le cancer et en particulier la recherche translationnelle,
- présentation d'une communication orale ou affichée portant sur les résultats de ses travaux de recherche.

#### ● **Modalités de candidature**

Pour permettre au CGE d'évaluer sa demande, le candidat constituera un dossier comprenant :

- une lettre de motivation adressée au Directeur Scientifique du CGE,
- un CV avec liste des publications,
- le résumé soumis avec lettre d'acceptation de la communication au congrès (cette dernière pourra être transmise dans un second temps, dès sa réception par le candidat),
- la plaquette et/ou l'adresse du site internet du congrès,
- le plan de financement avec détails des frais d'inscription, d'hébergement, de transport, candidature éventuelle à une bourse de la société organisatrice du congrès...
- une lettre d'appui du directeur de recherche qui précisera le montant éventuel de la contribution financière de l'institution dont est issu le candidat.

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique au CGE à l'adresse [emmanuelle.faivre@canceropole-ge.org](mailto:emmanuelle.faivre@canceropole-ge.org).

Deux sessions sont prévues pour l'examen des candidatures :

- Session printemps 2017 : pour les congrès se tenant entre mi-avril 2017 et mi-octobre 2017, dépôt des demandes jusqu'au **10 mars 2017**,
- Session automne 2017 : pour les congrès se tenant entre mi-octobre 2017 et mi-avril 2018, dépôt des demandes jusqu'au **18 septembre 2017**.

Les résultats de la sélection seront communiqués individuellement dans un délai d'un mois après la date limite de dépôt des dossiers.

### ● **Soutien accordé**

Un montant forfaitaire de 500 à 1000€ sera attribué par décision du CGE en fonction du type de congrès. Cette somme, pouvant couvrir les frais d'inscription, de voyage et d'hébergement, sera versée après la tenue du congrès, sur envoi des justificatifs et sous réserve que les engagements détaillés ci-dessous soit tenus par le lauréat.

#### **Engagements du lauréat :**

- Il fera apparaître dans ses remerciements le soutien apporté par le CGE, et associera le logo du CGE à sa communication (orale ou affichée).
- Il adressera au CGE un rapport d'une page avec ses impressions et les retombées acquises suite à sa participation au congrès, ainsi que les pièces justificatives de sa présence au congrès et des frais engagés, ceci dans un délai maximum de deux mois après la fin du congrès.
- Il participera au Forum du CGE suivant la tenue du congrès qui fait l'objet de ce soutien et y donnera une communication sur le même thème.

#### **Règle de non cumul de bourses :**

Les candidats sont tenus de signaler toute autre candidature, notamment pour une bourse auprès de la société organisatrice du congrès. Le soutien éventuellement accordé par le CGE tiendra compte de ces aides complémentaires.

Un même candidat ne pourra prétendre à plus d'une bourse par an, ni à deux bourses deux années de suite de la part du CGE. Le nombre de lauréats par laboratoire est limité à deux par an.

## SOUTIEN A LA PARTICIPATION A DES FORMATIONS

Le CGE accorde un soutien à la participation à des formations afin de permettre aux jeunes chercheurs d'acquérir des connaissances et de se mettre à niveau dans de nouvelles approches. Il met en œuvre un appel à candidature annuel dont l'objet porte sur la prise en charge des frais d'inscription et de déplacement des candidats sélectionnés.

### ● **Critères d'éligibilité**

#### **1. Formations :**

Toute formation universitaire de niveau Master 2 Recherche ou de 3<sup>ème</sup> cycle (DU, DIU,...) en médecine, pharmacie ou sciences, portant sur des disciplines biomédicales concernées par la recherche sur le cancer, et renforçant les compétences du candidat pour une

implication accrue dans la recherche translationnelle. Les formations spécialisées ou ateliers de formation organisés par des organismes, industries ou associations pourront également être considérés.

*Sont exclues de cet appel à candidatures : toutes demandes de financement de thèses de doctorat.*

## **2. Candidats :**

Les candidats devront être issus d'une des 2 Régions du périmètre du CGE (Grand Est - Alsace/Champagne-Ardenne/Lorraine et Bourgogne-Franche-Comté), disposer des qualifications pour postuler à la formation envisagée et exposer un projet professionnel intégrant des activités de recherche translationnelle au sein de l'inter-région Est.

### **● Modalités de candidature**

Pour permettre au CGE d'évaluer sa demande, le candidat constituera un dossier comprenant :

- une lettre de motivation qui positionnera la formation envisagée dans le cadre du parcours et du projet professionnel, et qui précisera le bénéfice qui en sera tiré,
- un CV succinct,
- la plaquette de la formation avec le programme détaillé, les dates de sessions de formation et des examens,
- une estimation des besoins financiers relatifs aux frais d'inscription et aux éventuels frais de déplacement.

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique au CGE à l'adresse [emmanuelle.faivre@canceropole-ge.org](mailto:emmanuelle.faivre@canceropole-ge.org).

Le CGE décidera de l'attribution de ces aides à la formation en fonction de la pertinence du projet, de son impact attendu pour le développement de la recherche translationnelle sur le cancer et ses retombées potentielles pour l'inter-région Est.

Une session annuelle est prévue pour l'examen des candidatures concernant des formations ayant lieu durant l'année universitaire à venir. Pour l'année universitaire 2017/18, la sélection se fera parmi les dossiers reçus au **18 septembre 2017**.

Les résultats de la sélection seront communiqués individuellement dans un délai d'un mois après la date limite de dépôt des dossiers.

### **● Soutien accordé**

Un montant forfaitaire de 500 €, pouvant couvrir les frais d'inscription et les éventuels frais de déplacement et d'hébergement, sera versé après réception des justificatifs d'inscription.

### **Engagements du lauréat :**

- Il fera apparaître le soutien apporté par le CGE dans tout rapport de stage ou mémoire le cas échéant.
- Il adressera au CGE, une fois reçues, les pièces justificatives de son acceptation à la formation et de son inscription. A l'issue de la formation, une attestation de présence et le relevé de notes à l'examen (le cas échéant) seront envoyés au CGE, ainsi qu'un compte-rendu de la formation suivie précisant les retombées acquises.

**Règle de non cumul de financements :**

Ces aides à la formation ne s'adressent pas à des personnes pour qui les frais d'inscription sont déjà couverts en totalité (bourses universitaires, aides aux chercheurs d'emploi, congés formation...).

Un même candidat ne pourra prétendre à plus d'une aide par an de la part du CGE, ni à deux aides deux années de suite.

---

● **Contact :**

Mme Emmanuelle FAIVRE  
Cancéropôle du Grand-Est  
Tél : +33 (0)3 88 12 83 76  
Email : [emmanuelle.favre@canceropole-ge.org](mailto:emmanuelle.favre@canceropole-ge.org)  
Web : [www.canceropole-ge.org](http://www.canceropole-ge.org)